



DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE COURS DU DEUXIEME TRIMESTRE 2022

Une fillette violée en commune Rango province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 avril 2022 indique qu'en date du 22 mars 2022, vers 14 heures, sur la sous-colline et colline Nyabitwe, commune Rango, province Kayanza, F.N., âgée de 9 ans, écolière en 3^{ème} année à l'ECOFO Kabuye, a été violée par Egide, âgé de 16 ans, écolier en 6^{ème} année à cette même école. Selon des sources sur place, l'auteur du viol a croisé la victime dans les marais de la sous-colline Nyabitwe en train de chercher de l'herbe fourragère. Selon les mêmes sources, la victime a été évacuée à l'hôpital Musema pour l'expertise médicale et bénéficier des soins médicaux tandis que le présumé auteur du viol a été arrêté et conduit au cachot du poste de police Rango pour des raisons d'enquêtes.

Une femme battue en commune Gatara, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 avril 2022, indique qu'en date du 15 mars 2022, vers 3 heures, sur la colline Gitwenge, commune Gatara province Kayanza, Diane Nizigiyimana âgée de 32 ans, a été battue par son mari Emmanuel Hakizimana, commerçant, âgé de 42 ans et lui a fracturé le bras gauche. Selon des sources sur place, le mari entretient des relations de concubinage avec une autre femme de cette localité. Selon les mêmes sources, le présumé auteur n'a pas été inquiété malgré les violences physiques qu'il a infligé à sa femme.

Une fille violée en commune Mukike, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 avril 2022 indique qu'en date du 16 avril 2022, vers 23 heures, sur la colline Rukina, commune Mukike, province Bujumbura rural, D. H., âgée de 15 ans, élève, originaire de la commune Mugamba, province Bururi, a été violée par Nkunzimana, le mari de sa cousine lorsqu'elle dormait. Selon des sources sur place, la victime a

crié au secours et elle a été secourue par ceux qui étaient dans la maison tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot communal de Mukike. La victime a reçu les soins au CDS Mukike. Signalons que la victime habite chez le présumé auteur.

Une fille violée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 20 avril 2022, vers 6 heures, sur la colline Kigoma, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karuzi, A.I., âgée de 14 ans, originaire de la colline et zone Buhinyuza, de la même commune, a été violée par le surnommé Bobo, membre du parti UPRONA, âgé de 40 ans. Selon des sources sur place, en date du 19 avril 2022, vers 17 heures, Bobo a rencontré la fille au marché de Karuzi et lui a acheté de la bière ainsi que de la brochette. Cet homme l'a conduite chez lui où il l'a violée. Selon les mêmes sources, les voisins ont alerté la police qui a alors arrêté le présumé auteur et l'a conduit au cachot du commissariat provincial de Karuzi. La victime a été conduite au CDS Karuzi pour des soins médicaux.

Une fille violée en commune Rango, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 19 avril 2022 indique qu'en date du 15 avril 2022, sur la colline Kabuye, commune Rango, province Kayanza, E.I., âgée de 23 ans, malade mentale, a été violée par Gabriel Bankagakura, âgé de 46 ans. Selon des sources sur place, la mère de la victime les a surpris dans un champ de haricot. Selon les mêmes sources, la victime a été évacuée vers l'hôpital Musema pour subir des soins médicaux tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot de la commune Rango pour des raisons d'enquête.

Une fillette violée en commune Nyanza-Lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 avril 2022 indique que sur la colline Biniganyi, zone Kazirabageni, commune Nyanza-lac, province Makamba, A.N., âgée de 14 ans, élève en 9^{ème} année à l'ECOFO de Gasange, commune Nyanza-Lac, a été violée par son frère Asmani Ndayisaba, âgé de 56 ans, membre du parti CNDD-FDD, marié. Selon des sources sur place, cette affaire a été connue après que la victime ait une grossesse de six mois. Celle-ci avait été interdite par le présumé auteur de dévoiler le secret en la menaçant de la tuer. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté en date du 14 avril 2022 et conduit au cachot du commissariat communal à Nyanza-Lac par la police dudit commissariat.

Une fille violée en commune Kayogoro, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 avril 2022 indique qu'en date du 13 avril 2022, sur la colline Nyantakara, commune Kayogoro, province Makamba, E.N., âgée de 16 ans, a été violée par Faustin, membre de la milice Imbonerakure résidant sur cette colline. Selon des sources sur place, Lucien Sakubu, membre du parti CNL, a mené un plaidoyer pour la justice de la victime auprès de l'administrateur de la commune Kayogoro, Antoine Ndayiragije, qui a

ordonné l'arrestation du présumé auteur mais il avait pris le large avec la complicité d'un des élus collinaires prénommé Apollinaire. Celui-ci a été arrêté mais il a été libéré après trois jours lorsque le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du commissariat communal de police de Kayogoro. Selon les mêmes sources, la victime a été tabassée par Sylvestre Bucumi, père du présumé auteur lorsque les élus collinaires avaient forcé la victime au mariage avec son présumé auteur. En date du 20 avril 2022, Lucien Sakubu, membre du parti CNL, a été menacé de mort par des responsables collinaires du parti CNDD-FDD dont Baltazar Ndayitwayeko, secrétaire du parti CNDD-FDD sur la colline Nyantakara qui a juré qu'un membre du parti CNL n'aura pas accès à la justice tant que son parti est au pouvoir. Le secrétaire communal du même parti, Kadoyi a renchéri les propos de son subalterne lors d'une décente effectuée sur cette colline en date du 20 avril 2022.

Une fillette violée en commune Rango, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 1^{er} mai 2022 indique qu'en date du 10 avril 2022, vers 12 heures, sur la colline Gitibu, commune Rango, province Kayanza, I.A.B., âgée de 6 ans, a été violée par un prénommé Edmond, âgé de 40 ans. Selon des sources sur place, la victime allait chercher du bois de chauffage dans un buisson, tout près de son domicile quand le présumé auteur l'a trompée en lui donnant un bonbon. Selon les mêmes sources, la victime a eu peur d'en parler mais suite à des douleurs qu'elle sentait au niveau de ses parties génitales, elle a fini par en parler à sa mère en date du 13 avril 2022. La victime a été évacuée vers l'hôpital Musema pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot de la commune Rango.

Une femme battue en commune Muruta, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 1^{er} mai 2022 indique qu'en date du 22 avril 2022, sur la sous-colline Marongo, colline Rukoma, commune Muruta, province Kayanza, Liberathe Ndayizeye, âgée de 41 ans, a été battue à coup de pierre au niveau de la tête par son mari Oscar Ntahiraja, âgé de 42 ans. Selon des sources sur place, Oscar Ntahiraja est venu à la maison accompagné par des hommes qui venaient prendre la récolte de maïs de la famille mais la femme s'y est opposée. Les administratifs à la base ont infligé à Oscar une amende de deux bidons de bière. Le même jour, la victime a été évacuée vers un des CDS de la localité avant d'être transférée à l'hôpital Kayanza.

Un garçon violé en commune Bugarama, province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 1^{er} mai 2022 indique qu'en date du 24 avril 2022, dans un cabaret à Magara, commune Bugarama, province Rumonge, C.N., jeune homme, a été violé après être enivré par Vital Niyonkuru, âgé de 42 ans, chauffeur à l'entreprise Sinohydro exécutant le projet d'aménagement de la centrale hydroélectrique de Ruzibazi. Selon des sources sur place, la victime qui ne pouvait pas marcher a été conduite dans une structure sanitaire à Magara.

Une femme battue en commune Bukemba, province Rutana

En date du 26 avril 2022, sur la colline Ruranga, zone et commune Bukemba, province Rutana, Emelyne Nibigira, âgée de 37 ans, a été battue et blessée au niveau de la tête à l'aide d'un bâton par son mari Eric Minani, âgé de 42 ans qui l'accusait de relations extraconjugales. Selon des sources sur place, Emelyne a été conduite au CDS Bukemba pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur a pris le large.

Une femme battue en commune Butaganzwa, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 mai 2022 indique qu'en date du 29 avril 2022, vers minuit, sur la colline Shembati, commune Butaganzwa, province Kayanza, Jeanine Nzoyisaba, âgée de 33 ans, a été battue à coup de bâtons par son mari, Edmond Bizaneza, âgé de 39 ans et blessée au niveau du dos. Selon des sources sur place, cet homme menaçait cette femme de la chasser du ménage disant qu'il ne veut plus d'elle. Le lendemain, Jeanine a porté plainte aux élus collinaires mais ces derniers ne sont pas intervenus du fait que ces autorités ont été corrompues par le présumé auteur. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à l'hôpital Musema pour des soins médicaux et elle est retournée vivre chez ses parents de peur d'être tuée par son mari.

Une femme violée par des Imbonerakure en commune Giharo, province Rutana

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 mai 2022 indique qu'en date du 29 avril 2022, sur la colline Kibimba, commune Giharo, province Rutana, des Imbonerakure dont Ruhoranyi, responsable collinaire du parti CNDD-FDD à Kibimba, zone Butezi, commune Giharo, province Rutana, ont battu et violé J.M., dans son champ et ont pris le vélo de la coopérative Sangwe qu'elle avait. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure l'ont bandée les yeux avec une partie d'un pagne avant de la violer. Après cet incident, elle a été conduite à l'hôpital Kinyinya pour des soins médicaux où elle a quitté en date du 3 mai 2022. Selon les mêmes sources, à l'origine de ces violences sont les conflits fonciers concernant l'exploitation des marais de Maragarazi qui existent entre son mari, Théoneste Juma, membre du parti CNDD-FDD mais accusé d'appartenir au parti CNL, ancien chef de cette colline et les autorités administratives dont le Gouverneur, Sylvain responsable provincial du parti CNDD-FDD et Rénovat, responsable communal du parti CNDD-FDD. Cette femme est allée porter plainte à la police mais Rénovat qui se trouvait sur place l'a chassée en l'accusant de menteur.

Une femme brûlée en commune Kanyosha, Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 mai 2022 indique qu'en date du 8 mai 2022, sur la sous-colline Gikangaga, colline Ruyaga, commune Kanyosha, province Bujumbura rural, Cécile Nizigiyimana a été brûlée par son mari, Nicolas Ndayishimiye, membre du parti CNDD-FDD, au niveau des seins, du ventre et des cuisses par de l'eau chaude. Selon des sources sur place, cette victime était accusée par son mari d'infidélité. Selon les mêmes sources, Nicolas a

été arrêté le même jour puis conduit au cachot du poste de police de Ruyaga, en date du 9 mai 2022, le présumé auteur a été libéré.

Une femme battue en commune et province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 mai 2022 indique qu'en date du 8 mai 2022, vers 17 heures à la sous-colline et colline Gisoro, commune et province Kayanza, Evelyne Nahimana, âgée de 25 ans, a été battue à coups de bâton par son mari, Joachim Ndamuhawenayo, âgé de 37 ans, à son domicile. Selon des sources sur place, il l'a accusée d'avoir quitté sa maison sans son autorisation. Selon les mêmes sources, son mari l'avait trouvée dehors et l'a introduite violemment dans la maison. La victime a pris fuite vers sa tante sur la colline Kirema.

Une fillette violée en commune et province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 mai 2022 indique qu'en date du 8 mai 2022, à la sous-colline Mubuga, colline Bubezi, commune et province Kayanza, P.V., âgée de 9 ans, a été violée par Pascal Nduwayo, âgé de 19 ans, cultivateur. Selon des sources sur place, le présumé auteur a trouvé la victime en train de jouer avec ses amies et lui a acheté un chapati avant de la conduire derrière une maison pour la violer. Selon les mêmes sources, cette victime a été évacuée le même jour vers l'hôpital Kayanza pour des soins médicaux. Pascal a été arrêté par le chef collinaire et conduit au cachot du commissariat communal de police à Kayanza.

Une femme battue en commune et province Kayanza

En date du 13 mai 2022, vers 18 heures, sur la sous-colline Gisoro, colline Misave, commune et province Kayanza, Claudine Bucumi, âgée de 41 ans, a été battue par son mari, Léonidas Ndacayirorera, commerçant. Selon des sources sur place, Léonidas avait passé la soirée dans un bistrot de vin de banane appartenant à sa femme et ils étaient rentrés ensemble. Arrivé à la maison, Léonidas a battu sa femme en l'accusant qu'en route elle tentait de traîner les pieds. Selon les mêmes sources, la victime a été blessée au niveau de l'œil et du bras. Cette victime a été évacuée vers l'hôpital pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur a pris le large craignant d'être arrêté.

Une fillette violée en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 mai 2022 indique qu'en du 8 mai 2022, vers 13 heures, sur la colline Kizuka, commune et province Rumonge, A.M., élève de la 7^{ème} année à l'ECOFO Nyamibu, a été violée par Pascal Bigirimana, enseignant des mathématiques à cette école, dans sa maison. Selon des sources sur place, en date du 9 mai 2022, un groupe de parents est allé le rechercher mais il avait déjà déserté l'école. Selon les mêmes sources, en date du 12 mai 2022, Léonard Sirabahenda, chef de zone Kizuka a réuni les directeurs, les membres des comités

de gestion de 4 écoles de la colline Kizuka et certains religieux de la place pour parler du cas et étudier ensemble comment prévenir les VSBG en milieu scolaire.

Une fille violée en commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 mai 2022 indique qu'en date du 12 mai 2022, vers 17 heures, sur la colline Murunga, commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural, C.I., âgée de 12 ans, a été violée par Aster Mpawenayo, domestique, âgé de 20 ans. Selon des sources sur place, les faits se sont passés dans la maison où travaillait Aster lorsque la victime était venue rendre visite à ses amis. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du poste de police de la commune Mugongo-Manga.

Une femme battue en commune Mutumba, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 mai 2022 indique qu'en date du 11 mai 2022, vers 21 heures, sur la colline Rabiro, zone Bibara, commune Mutumba, province Karuzi, Justine Ndirabika, membre du parti CNDD-FDD, âgée de 27 ans, originaire de cette colline, a été battue à coups de poing au niveau du visage par son mari, Floris Cibukiro quand ils provenaient d'un bar étant tous ivres. Selon des sources sur place, ils se sont disputés et le mari a battu sa femme et celle-ci a été conduite à L'hôpital de Référence de Karuzi où elle a été alitée. Selon les mêmes sources, par après, Floris Cibukiro a pris fuite.

Une fillette violée en commune Gatara province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 mai 2022 indique qu'en date du 5 mai 2022, sur la sous-colline Kigume, colline Butwe, commune Gatara province Kayanza, I.A., âgée de 9 ans, élève en 2^{ème} année, a été violée par Elie Hacimana, cultivateur, âgé de 20 ans. Selon des sources sur place, la victime cherchait des herbes de pâturage pour des lapins et Elie l'a conduite dans un buisson où il l'a violée après lui avoir dit qu'il allait lui montrer l'endroit où il y avait de bonnes herbes. Selon les mêmes sources, en date du 12 mai 2022, la victime a été conduite à l'hôpital Musema pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur a pris le large.

Une fille violée en commune Gatara, province Kayanza

En date du 16 mai 2022, sur la colline Shinya, commune Gatara, province Kayanza, C.N., âgée de 16 ans, élève en 8^{ème} année à l'ECOFO Shinya, a été violée par son enseignant Raymond Ndayiragije dans un marais. Selon des sources sur place, ce dernier rentrait de l'école avec la victime et il lui a dit que si elle n'acceptait pas de coucher avec lui elle ne réussirait pas, avant de la prendre par force. Selon les mêmes sources, la victime a été évacuée vers l'hôpital Musema pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur du viol a été arrêté par la police à Gatara et conduit au cachot communal de police à Gatara.

Un garçon violé en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 24 avril 2022, sur la colline Bukeye, zone et commune Nyanza-Lac, province Makamba, E. N., âgé de 14 ans, a été violé par Musumari. Selon des sources sur place, la victime a donné des beignets à Musumari qui lui a exigé de partir ensemble à son domicile afin de lui payer de l'argent pour les beignets pris. Arrivé au cimetière, dans un endroit caché, Musumari l'a violé et s'est emparé de tout son argent et de tous les beignets. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté par la police tandis que la victime a été conduite à l'hôpital pour des soins médicaux.

Une fillette violée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 23 mai 2022 indique qu'en date du 17 mai 2022, sur la colline Mushasha, zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, M.N, âgée de 14 ans, a été violée par son père Louis Bizimana, pasteur et membre du parti CNDD-FDD alors que sa mère se trouve en Arabie Saoudite. Selon des sources sur place, le cas a été connu lorsque son père punissait sa fille et cette dernière a dévoilé le secret en disant que le viol se faisait à maintes reprises. Selon les mêmes sources, le crime avait commencé depuis le départ de sa mère, il y a 4 ans lorsque la fille avait 10 ans. Durant ces années, elle avait gardé le secret car son père lui donnait des cadeaux pour garder le silence. Le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot de la police de la brigade de Gatumba pour des enquêtes en date du 19 mai 2022 mais il a été relâché, en date du 25 mai 2022.

Une fillette violée en commune Kayokwe, province Mwaro

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 mai 2022 indique qu'en date du 22 mai 2022 vers 17 heures, au quartier Kagoma, colline Gihinga, commune Kayokwe, province Mwaro, O. I., âgée de 8 ans, écolière à l'ECOFO Gasumo, a été violée par un boutiquier prénommé Fulgence alias Mudandaza. Selon des sources sur place, la victime rentrait de l'école et en passant devant la boutique, le présumé auteur l'a violée en lui promettant des biscuits. Selon les mêmes sources, la fillette l'a dit à l'épouse de son oncle. Selon les mêmes sources, la victime a été transportée à l'hôpital de Kibumbu, le lendemain tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du parquet de Mwaro.

Une fille violée en commune Muruta, province Kayanza

En date du 4 juin 2022, vers 15 heures, sur la colline Buziraguhindwa, commune Muruta, province Kayanza, D. I., âgée de 8 ans, élève à l'ECOFO Buziraguhindwa, a été violée par Claver Nyabenda, âgé de 37 ans, cordonnier, au centre de cette colline. Selon des sources sur place, la victime s'est rendue au lieu de travail de Claver et celui-ci l'a emmenée dans une bananeraie, derrière des bars pour la violer. Selon les mêmes sources, le présumé auteur du viol a été arrêté et

conduit au cachot communal de Muruta tandis que la victime a été conduite au CDS Remera à Muruta pour des soins médicaux avant d'être référée à l'hôpital de Kayanza, le lendemain.

Une fille violée en commune et province Rutana

En date du 2 juin 2022, sur la colline Gaseri, zone, commune et province Rutana, F.I., âgée de 14 ans, a été violée par Thierry Bikorimana, âgé de 26 ans, originaire de la province Gitega, travailleur domestique chez les parents de la victime. Selon des sources sur place, la victime était seule à la maison en train de préparer la nourriture. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite au CDS de Museno pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur a pris fuite.

Une femme battue en commune Butanganzwa, province Kayanza

En date du 6 juin 2022, vers 11 heures, sur la colline Shembati, commune Butanganzwa, province Kayanza, Alice Niyomwungere, âgée de 23 ans, a été battue par Thacien Nsengumuremyi à l'aide d'un bâton. Selon des sources sur place, la victime s'était rendue chez Thacien avec qui elle a eu un enfant pour lui demander l'extrait d'acte de naissance afin de faire soigner son enfant. Selon les mêmes sources, Alice a été blessée au niveau de la tête et du bras gauche qui a été fracturé. La victime a été évacuée vers l'hôpital Musema pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur a pris fuite.

Une femme violée en commune Kiremba, province Ngozi

En date du 5 juin 2022, sur la colline Gitaro, commune Kiremba, province Ngozi, L.N., âgée de 80 ans, a été violée par Sylvestre Ntahomvukiye, âgé de 50 ans, natif de la colline Gitaro. Selon des sources sur place, la victime a crié au secours et les voisins sont intervenus pour arrêter le présumé auteur puis conduit au cachot de police. En date du 9 juin 2022, Sylvestre Ntahomvukiye a été condamné à une peine de 25 ans de servitude pénale et de payer 3 millions de dommages et intérêt à la victime dans un procès de flagrance tenu au parquet de la République à Ngozi.

Une fillette violée en commune Marangara, province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 juin 2022 indique qu'en date du 5 juin 2022, vers 10 heures, sur la colline Runda, commune Marangara, province Ngozi, J.I., âgée de 4 ans et 8 mois a été violée par Shaban Niyonkuru, âgé de 16 ans et Bazobabakiriho, âgé de 14 ans. Selon des sources sur place, ils l'ont trompée et l'ont conduite dans une brousse de cette colline. Selon les mêmes sources, les deux garçons ont été arrêtés et conduits au cachot du poste de police Marangara tandis que la victime a été conduite à l'hôpital pour des soins médicaux.

Une fille violée en commune Burambi, province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 6 juin 2022 indique qu'en date du 5 juin 2022, vers 18 heures, sur la colline Gahinda, commune Burambi, province Rumonge, S.N., âgée de 17 ans, a été violée par un prénommé Désiré alias Rama résidant sur la même colline, cultivateur

lorsqu'elle rentrait chez elle à Busaga. Selon des sources sur place, la victime a été conduite à l'hôpital tandis que le présumé auteur a pris fuite.

Une femme battue en commune Butaganzwa, province Kayanza

Une information parvenue à la ligue iteka en date du 19 juin 2022 indique qu'en date du 12 juin 2022, vers 18 heures, sur la sous-colline Muremera, colline Pfunda, commune Butaganzwa, province Kayanza, Dorine Cishatse, âgée de 26 ans a été battue et blessée par son mari, Thierry Nimubona, âgé de 32 ans. Selon des sources sur place, elle venait de participer à une fête de mariage de leurs voisins. Selon des sources sur place, elle a été accusée de sortir de l'enclos alors qu'il le lui avait interdit. Selon les mêmes sources, la victime a été évacuée vers l'hôpital Musema pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur n'a pas été inquiété.

Une femme battue en commune Butaganzwa, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 juin 2022 indique qu'en date du 9 juin 2022, sur la sous-colline Kibuye, colline Bumba, commune Butaganzwa, province Kayanza, Devotte Manirakiza, âgée de 46 ans, a été battue par un groupe de jeunes Imbonerakure avec la complicité de son mari Isidore Nubusa, âgé de 53 ans. Selon des sources sur place, la victime et son mari se sont disputés sur une affaire familiale. Par après, leur fils Divin Manirakiza, âgé de 18 ans est allé amener un groupe de membres de la milice Imbonerakure dirigés par un certain Sion et ont pris la femme et l'ont conduite loin de la maison pour la battre en tentant aussi de la violer. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à l'hôpital Musema pour des soins médicaux tandis que les présumés auteurs sont restés libres.

Une femme battue en commune Butaganzwa, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 juin 2022 indique qu'en date du 18 juin 2022, sur la sous-colline Kansi, colline Kigarama, commune Butaganzwa, province Kayanza, Damienne Ndayishimiye, âgée de 45 ans, a été battue par Misigaro, âgé de 58 ans, son voisin jusqu'à lui casser le bras droit. Selon des sources sur place, la victime a été accusée par Misigaro d'être la compagne de sa femme et l'a menacée de lui faire du mal si elle ne cessait pas ses relations. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à l'hôpital de Musema pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur est resté libre.

Une femme battue en commune Butaganzwa, province Kayanza

En date du 30 juin 2022, vers 22 heures, sur la colline Kigarama, commune Butaganzwa, province Kayanza, Suavis Nduwimana, âgée de 42 ans, a été battue à coups de poing et de pied au niveau de la tête et du ventre par son mari Roger Ndereyimana, âgé de 53 ans. Selon des sources sur place, cette femme qui avait une grossesse de quatre mois a avorté suite à ces coups. La victime était en train de conseiller son mari à ne pas gaspiller la récolte du haricot en le vendant pour s'enivrer et

courtiser d'autres femmes. Selon les mêmes sources, le lendemain, la victime a été évacuée à l'hôpital Musema pour des soins médicaux mais le présumé auteur n'a pas été arrêté du fait que l'affaire a été arrangée à l'amiable par sa famille et celle de son mari.

LIGUE IITEKA